

Si vous ne visualisez pas correctement ce courriel, [cliquez ici](#)



Fédération du Territoire de Belfort pour la
Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Lettre d'information

cartedepeche.fr

L'info pêche de *ma fédération*

Avril 2025 - N° 108

Convention de partenariat



Fin mars, notre Président, Serge PHILEMON, a signé une convention de partenariat avec la cellule environnement de la Gendarmerie du Territoire de Belfort en présence du Commandant de la Région de Gendarmerie Bourgogne Franche-Comté et de Madame la Colonel du Groupement de Gendarmerie de Belfort.

Vous avez peut-être déjà eu l'occasion de rencontrer des binômes Fédération / Gendarmerie au bord de l'eau..., sinon ce moment viendra ; nous comptons sur nos pêcheurs pour leur réserver le meilleur accueil.

Assemblée Générale de la Fédération





Notre assemblée générale s'est déroulée le samedi 29 mars dans le chalet de l'AAPPMA de Trévenans, tout récemment rénové.

La quasi totalité des AAPPMA du département a assisté à notre bilan annuel, tout comme de nombreux élus, à savoir :

- Monsieur Florian Bouquet, Président du Conseil Départemental du Territoire de Belfort
- Monsieur Guillaume Bigot, Député de la 2^e circonscription du Territoire de Belfort
- Monsieur Christophe Soustelle, Conseiller Régional Bourgogne Franche-Comté
- Monsieur Daniel JACQUES, Président de la Fédération de Chasse du Territoire de Belfort
- Monsieur Eric Petot, représentant des services de la Préfecture et de la DDT
- Messieurs Jean-Claude Zwickert, Président de la FD68, Christian Gaussin et Bernard Tredan élus de la FD70, Monsieur Gérard Frichet élus de la FD25, Monsieur Jean-Philippe Panier, Président de l'ARP BFC
- Sans oublier notre pisciculteur Thierry Beaume.

C'était le moment tant attendu où le bilan des actions 2024 a été présenté, tout comme le bilan financier.

Trois bénévoles très investis dans le monde associatif halieutique ont été félicités et remerciés avec un petit présent gravé à l'effigie de notre fédération ; il s'agit de Messieurs Philippe Dupré (Membre du conseil d'administration de La Plongeotte et de la Fédération), Marc Jeanroy (GPP de l'AAPPMA de Giromagny et des canaux), et Franck Chipaux (secrétaire de l'AAPPMA de Trévenans).

Cette réunion s'est terminée par un moment de convivialité autour du verre de l'amitié.

AG FDAAPPMA 90

L'Étang Bellerive ouvert à la pêche...





Bonne nouvelle pour les passionnés de pêche ! Depuis le 14 mars, le plan d'eau Bellerive à Andelnans est ouvert à la pratique de la pêche, grâce à une convention signée entre notre Fédération et Grand Belfort Communauté d'Agglomération.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION :

- Qui peut pêcher ? Ce plan d'eau est accessible uniquement aux pêcheurs membres d'une AAPPMA réciprocitaire de l'EHGO, du CHI ou de l'URNE.
- Quand pêcher ? Toute l'année, les **semaines impaires uniquement**. De $\frac{1}{2}$ heure avant le lever du soleil à $\frac{1}{2}$ heure après son coucher
- Modes de pêche autorisés : Tous types de pêche sont permis.
Uniquement depuis une embarcation légère : float-tube, kayak, canoë, bateau gonflable, paddle... (avec ou sans moteur électrique)
Mise à l'eau uniquement via la rampe dédiée, près du ponton des plongeurs
Une seule ligne par pêcheur (montée sur canne)
No-Kill obligatoire : tous les poissons doivent être remis à l'eau avec précaution
- Accès et stationnement : Accès via le portail principal, le long de la D19
Passage de véhicules motorisés possible pour le chargement/déchargement du matériel
Stationnement autorisé sur le petit parking à l'entrée du site
Un accord est en cours avec Carrefour pour un stationnement élargi
- Interdictions : Pêche depuis le bord interdite
Le ponton des plongeurs est strictement réservé à la plongée
Interdiction de relâcher les espèces nuisibles, envahissantes et non représentées dans nos eaux

Toutes les informations détaillées sur l'accès au site et la réglementation sont disponibles sur notre site internet, et plus précisément sur la carte interactive.

Retrouvez la réglementation complète en cliquant sur le bouton ci-après.

[Étang Bellerive](#)



Mobilisation SOS Loue

Retour en images sur la manifestation d'Ornans (25) concernant le développement de la saprolenia qui touche malheureusement les truites de la Loue. Soutien des Terrifortains au millier de participants avec la participation de la Fédération Départementale 90 et des AAPPMA La Douce Savoureuse et La Plongeotte. Retrouvez une petite vidéo de cette journée en cliquant ICI.

Rencontre avec Monsieur le Préfet

Ce lundi 14 avril, notre président, Serge Philemon a rencontré Monsieur le Préfet du Territoire de Belfort afin de lui exposer certains points qui nous tiennent à cœur, comme par exemple le Cormoran, les pollutions récurrentes, la vidange du Malsaucy, l'impact des méthaniseurs,... Monsieur le Préfet a été très attentif à nos doléances et va faire au mieux pour y répondre.

Que s'est-il passé ? Que va t-il se passer dans nos structures ?

Comme chaque mois, nous récapitulons les actions menées par notre fédération et nos AAPPMA depuis notre dernier mensuel, et vous annonçons les manifestations à venir. Pour les découvrir, cliquer ICI.

Fédération du Territoire de Belfort pour la Pêche et
la Protection du Milieu Aquatique

3 bis, Rue d'Alsace 90150 FOUSSEMAGNE
Tél. : 03.84.23.39.49

 <https://www.fede-peche90.fr>
 www.cartedepeche.fr

Voir les mentions légales. Pour vous retirer de cette liste d'envoi, Suivez ce lien.